



Institution offrant des prestations ambulatoires et résidentielles adaptées aux personnes confrontées à une dépendance ou un abus de substances psychoactives, ainsi que des démarches de prévention et de promotion de la santé met au concours le poste de

Intervenant-e dans le domaine des addictions / infirmière-infirmier - HES

Taux d'occupation 60 %

Site résidentiel de Clos-Henri au Prédame

Entrée en fonction : 1^{er} mars 2022
ou date à convenir

Vous êtes motivé-e à travailler dans un centre résidentiel accompagnant des femmes et des hommes en situation de dépendances ou d'abus de substances psychoactives. Vous adhérez à la politique des quatre piliers définie par le Conseil Fédéral. Vous êtes prêt-e à vous intégrer à une équipe pluridisciplinaire.

Tâches d'intervenant

- Prise en charge socioéducative des résidents, conduite d'entretiens individuels, démarches de réinsertion, suivi des dossier, travail en réseau
- Participation aux activités courantes d'un centre résidentiel (groupes sociothérapeutiques, activités de développement et d'insertion, accompagnement dans les actes de la vie quotidienne)
- Gestion de la médication
- Participation aux travaux de réflexion, de développement et d'amélioration des activités de la Fondation

Vos compétences

- Capacité de communication, d'adaptation et d'écoute
- Sens du travail en équipe pluridisciplinaire
- Esprit d'ouverture, flexibilité
- Connaissance des outils informatiques de base
- Capacité à prendre des initiatives et des responsabilités

Profils recherchés

- Nous cherchons une personne titulaire d'un diplôme infirmier, infirmière HES ou de niveau équivalent.
- Une expérience professionnelle dans le domaine des addictions ou en psychiatrie est un atout.

Les conditions d'engagement et de salaire sont celles des institutions sociales jurassiennes.

Renseignements : Miguel Lopez, responsable de site, 032/ 484 71 30

Postulations : Addiction Jura, Postulations, Le Prédame 4, 2714 Les Genevez.

Courriel : miguel.lopez@addiction-jura.ch

Délai : 31 janvier 2022